

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 8, 1985.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



INSCRIPTIONS HIÉRATIQUES SUR LES *TALÂTÂT* PROVENANT DES TEMPLES D'AKHÉNATON À KARNAK

Jésus LOPEZ

1. Les travaux de restauration entrepris par le Centre Franco-Égyptien des Temples de Karnak, dans le môle occidental du IX^e pylône de ce temple, ont mis au jour un grand nombre de petits blocs en grès (*talâtât*) décorés de scènes en relief d'époque amarnienne¹. Le nettoyage de la boue qui les recouvrait, ainsi que du plâtre qui avait servi à les cimenter, révéla la présence, sur un bon nombre de pierres, d'inscriptions hiératiques à l'encre en très mauvais état de conservation.

Un séjour à Karnak en novembre-décembre 1982 m'a permis d'étudier toutes les inscriptions mises préalablement de côté afin de faciliter l'examen². Malgré ce choix préliminaire, il fallut manipuler deux cent deux blocs de pierre dont cent vingt-sept révélèrent effectivement des inscriptions. Sur ces cent vingt-sept inscriptions, quarante-neuf étaient dans un état qui permettait de faire un fac-similé ; neuf autres ne pouvaient pas être dessinées, ni photographiées, mais on pouvait proposer une transcription ; les soixante-neuf restantes étaient devenues illisibles et je n'en ai pris note que pour essayer de tirer quelques renseignements d'ordre statistique³. Toutes les pierres considérées provenaient des assises numérotées 28, 29 et 30 pendant le vidage du IX^e pylône : il s'agit de trois couches relativement bien conservées, car elles sont intermédiaires entre les assises inférieures qui ont beaucoup souffert des infiltrations d'eau et celles d'en haut, exposées aux intempéries et exploitées intensivement au XIX^e siècle pour en retirer des matériaux de construction⁴. Il était impossible d'envisager l'examen de toutes les *talâtât* rangées dans les magasins de Karnak, mais l'on peut raisonnablement espérer que l'étude complète de trois assises bien conservées donne une idée assez représentative de ce qui aurait été le fruit d'une recherche faite sur la totalité des inscriptions.

1. Voir *Kêmi* 19 (=Karnak II), 126, 143, 175-176 ; *Kêmi* 21 (=Karnak IV), 64, 145 à 150 ; Karnak VI, 37, 67-68. J. Lauffray, *Karnak d'Égypte*, p. 144 à 193. R. Sa'ad, dans R. W. Smith et D.-B. Redford, *The Akhenaten Temple Project*, vol. I, p. 68 à 75. Pour le démontage des couches 28 à 30 et sur les inscriptions hiératiques, Karnak VII, 19 à 49, 70.

2. Je tiens à remercier MM. J.-Cl. Golvin, J.-Cl. Goyon et Cl. Traunecker de l'intérêt et l'aide qu'ils ont porté à cette étude.

3. Il n'est pas sûr qu'il s'agisse toujours d'inscriptions, certaines pourraient être des taches d'encre ou des signes des carrières. J'ai essayé au paragraphe II d'exploiter statistiquement le nombre d'inscriptions repérées.

4. Au sujet de l'extraction des blocs aux temps modernes, voir *Kêmi* 19, 126 et *Kêmi* 21, 145 à 150. En ce qui concerne les dégradations dues aux intempéries et aux infiltrations d'eau, voir le rapport de Cl. Traunecker dans *Karnak* VI, 37 ; d'après cet auteur, seules les couches 25 à 30 furent trouvées dans un état satisfaisant.

2. Les inscriptions n'ont jamais été écrites sur les faces mineures des *talâtât*, ce qui veut dire que les blocs étaient en position couchée lorsque les scribes tracèrent les textes : ils étaient entassés soit par terre, soit à l'intérieur du bateau qui les transportait, formant des murs provisoires dans la même position qu'on leur a fait adopter de nos jours dans les magasins de Karnak. Un gros pinceau dessina les caractères à l'encre rouge ou violette sur la surface rugueuse du grès⁵. Nous sommes, par conséquent, loin de la finesse d'écriture habituelle dans un texte tracé sur un tesson de poterie ou sur un éclat de calcaire. Tenons compte des vicissitudes subies par ces inscriptions (transport jusqu'à Karnak, construction du temple d'Akhenaton, sa démolition, emploi dans le pylône d'Horemheb, dégradation à travers les âges) et l'on comprendra à quel point elles sont aujourd'hui d'une lecture difficile. Il aurait été prudent de déclarer la plupart de ces textes illisibles mais j'ai pris le parti d'essayer de les lire au maximum, quitte à commettre des erreurs, ce qui est certainement le cas.

Mes fac-similés sont des calques faits sur les originaux et réduits en vue de la publication. La réduction s'imposait étant donné la grandeur de l'écriture, environ 3 cm en hauteur, et le fait que les textes soient complets, bien que très effacés ; conserver le format des originaux ne présente aucun intérêt dès lors qu'il ne s'agit pas de chercher des raccords. La plupart des inscriptions sont reproduites en fac-similé même dans les cas, très nombreux, où les traces d'encre sont insignifiantes. Je me suis limité à la transcription lorsqu'un texte très détruit n'apportait rien au dossier, seule la formule *k3t m-drt...* étant reconnaissable (n^{os} 10, 25, 26, 37 à 40, 42 à 49). Je n'ai pas vu personnellement les inscriptions 59 à 61, la transcription a été établie à partir de photographies conservées dans les archives du Centre Franco-Égyptien de Karnak.

3. Datation

Plusieurs constatations matérielles démontrent que les inscriptions n'ont pas pu être écrites au temps d'Horemheb et qu'elles sont antérieures à la construction du temple d'Akhenaton. Quelques textes sont en partie détruits par les sillons laissés par le ciseau du tailleur de pierres ; ce sont là des retouches de la superficie des blocs effectuées pendant la construction du temple, retouches dont n'avaient nul besoin les ouvriers qui utilisèrent plus tard ces pierres comme matériau de remplissage dans le IX^e pylône d'Horemheb⁶. De nombreux textes ont été retrouvés encore recouverts par le plâtre qui servait à lier entre eux les blocs⁷ et Cl. Traunecker m'a communiqué les photos de textes passés "en négatif" sur des morceaux de plâtre⁸. Plus significatif encore, l'inscription 46 a été coupée par sa moitié lorsque les ouvriers bâtisseurs ont eu besoin d'un bloc de petite dimension ; la pierre a été coupée avec soin, de sorte qu'il ne s'agit pas d'une cassure accidentelle.

On peut, par conséquent, dater sans hésitation ces inscriptions de l'époque de la construction du temple d'Akhenaton à Karnak, au début de son règne, avant le transfert de la capitale à El-Amarna.

5. Lucas et Harris, *Ancient Egyptian Materials* (4^e éd.), p. 362 à 364, ne signalent pas l'existence d'encre violette. Faut-il conclure que l'encre de nos inscriptions a souffert d'une transformation chimique et qu'elle était à l'origine noire ou rouge ? Sur les cent vingt-sept inscriptions examinées, quatre-vingt-dix-neuf étaient tracées à l'encre "violette" et les vingt-huit restantes à l'encre rouge. En admettant qu'il n'y ait pas eu changement de la couleur, l'emploi de deux encres différentes pourrait n'avoir aucune signification.

6. Par exemple, les inscriptions 3, 4, 5, 20, 22, 27, 45.

7. Par exemple, les inscriptions 4, 27, 40, 55.

8. Inscriptions 59 et 60.

4. Traduction

Le contenu des inscriptions est presque toujours identique, ce qui rend inutile leur traduction systématique. Je me limiterai à traduire quelques exemples, un exemple pour chaque groupe de textes.

- Inscr. 1 : “Travail sous la responsabilité du policier de la Maison d’Aton (??) Nekhemmout”.
 Inscr. 5 : “Travail sous la responsabilité de Nekhemmout (?) et Penamon (?)”.
 Inscr. 11 : “Travail de Pakadjeret (?)”.
 Inscr. 12 : “(Travail sous la responsabilité du) scribe Ptahmès et de Nekhemmout (?)”.
 Inscr. 13 : “Travail sous la responsabilité du scribe Ptahmès”.
 Inscr. 15 : “Travail fourni en parfait état sous la responsabilité de... et de Houy (?)”.
 Inscr. 16 : “Travail fourni (?) sous la responsabilité de Houy (?)”.
 Inscr. 17 : “Travail sous la responsabilité de Raïa (?)”.
 Inscr. 18 : “(Travail sous la responsabilité de) Raïa”.
 Inscr. 28 : “Travail sous la responsabilité de Nekhtamon (?) [de la Maison (??)] d’Aton (??)”.
 Inscr. 31 : “(Travail sous la responsabilité du) scribe (?) Penamon (?)”.
 Inscr. 59 : “[Travail] sous la responsabilité de Nebamon”.
 Inscr. 61 : “(Travail sous la responsabilité du) scribe Raïay...”.

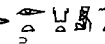
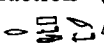
5. Commentaire

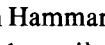

La presque totalité de nos textes commence par le mot *k3t*, écrit le plus souvent $\text{𓂏} \text{𓂏}$ et quelques rares fois, mais cela n’est jamais sûr, $\text{𓂏} \text{𓂏}$ (inscriptions 6, 41, 42). Le *Wb.* V, 100, 12 signale une graphie $\text{𓂏} \text{𓂏}$ signifiant “ouvriers” et attestée seulement à l’époque amarnienne. En fait, l’exemple Lepsius, *Denk.* III, 100 i (T=*Urk.* IV, 1962, 14) est écrit $\text{𓂏} \text{𓂏}$ dans l’expression *r thm k3t* “pour rassembler les ouvriers”, d’après la signification retenue par le dictionnaire⁹. Cette valeur “ouvriers” qui fait penser au mot si proche ou identique *k3wty* “ouvrier” (*Wb.* V, 102, 4 à 10) n’a été rappelée ici que pour mémoire car il est certain que *k3t* ne désigne pas dans nos textes des personnes mais les “blocs de pierre” sur lesquels le mot est écrit.

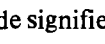
Bien que nous ayons affaire à des notes concernant le transport des *talâtât* par bateau (voir paragraphe 10), la notion de transport n’est pas indiquée non plus par le mot *k3t* et ceci malgré l’existence d’un verbe *k3wt* qui signifie “porter, transporter” (*Wb.* V, 103, 1 à 7), verbe qui n’est attesté que dans les textes gréco-romains. Même si *k3wt* avait été déjà utilisé au Nouvel Empire, le mot que les scribes auraient employé pour dire “charge, cargaison d’un bateau” aurait été *3tpw* (*Wb.* I, 24, 4 à 6) ou *3tpwt*, *3tpyt* (*Wb.* I, 24, 7 à 9) étant donné que le verbe utilisé pour parler du transport de pierre dans les textes étroitement liés aux nôtres est bien *3tp*¹⁰.

9. Les *Belegstellen* de *Wb.* V, 100,12 donnent trois exemples de *k3t* signifiant “ouvriers”. Dans les deux premiers, ceux qui proviennent d’El-Amarna, la signification proposée semble indiscutable. En revanche, l’exemple de Gebel Silsileh (Lepsius, *Denk.* III, 110 i = *Urk.* IV, 1962, 14) est sujet à caution car il pourrait être traduit soit par “ouvriers” (“rassembler des ouvriers”) comme l’ont fait Breasted, *AR* II, § 935 et Helck, *Übersetzung* à *Urk.* IV, 1962, soit par “travail” (“entreprendre des travaux”) signification préférée par Faulkner, *A Concise Dictionary*, sub voce *thm*. Il faut ajouter à ces exemples un texte de Séthi I^{er} à Gebelein (*RT* 10, 1888, 134, col. 7 = Kitchen, *RI*, 1,79) qui est également douteux ; Breasted, *AR* III, § 210 a traduit cette fois *k3t* par “travail” sans se rendre compte que dans les textes de Gebel Silsileh et de Gebelein se trouve la même expression *r thm k3t*.

10. Spiegelberg, *Hieratic Ostraka and Papyri... in the Ramesseum*, n° 136, ligne 1 ; n° 137, ligne 1 = Kitchen, *RI*, II, 669 à 671. Voir aussi Jac. J. Janssen, *Two Ancient Egyptian Ship’s Logs*, p. 63, ligne 1.

Une fois écartées ces deux possibilités, il est évident qu'il faut traduire *k3t* par "travail" dans le sens de "tâche, produit du travail" (*Wb.* V, 100, 1 à 11). Le sens encore plus précis "bloc extrait de la carrière" peut être déduit de l'expression *irt k3t*, littéralement "faire le travail", mais en fait "couper de la pierre" (dans la carrière) : comparer *Urk.* I, 148, 9, , "...pour exécuter l'extraction (des pierres) de la pyramide *B3w- Ity*" et *RT* 10, p. 134, col. 4 (et 8-9), , "... pour couper en elle beaucoup de pierre pour (lit. "de") le temple de Séthi I^{er}..."¹¹

Il semble d'ailleurs que l'expression *irt k3t* soit moins spécifique de ce que l'on croit car, dans l'inscription Hammamat n° 192, col. 19-20, le membre de phrase  est à traduire "tel qu'il était sorti de la carrière" ("de l'extraction"), signification déduite par comparaison avec *Urk.* VII, 48, 3, où l'on trouve  "tel qu'il était sorti de la montagne"¹².

Le sens "bloc de pierre" semble en conséquence bien établi, mais puisque *k3t* vient d'être trouvé pour la première fois désignant les *talâtât* de Karnak, on a le droit de se demander si *k3t* ne signifie pas, dans ce cas, exactement *talâtât*. C'est peu probable car le mot a été apparemment employé dans le sens très général de "travail, tâche" (ici "bloc de pierre") ; un autre mot semble en effet avoir plus de chances de signifier *talâtât*, il s'agit de , "brique en pierre" qui servirait à désigner les blocs aux dimensions uniformisées¹³.

Le collectif féminin *k3t* est suivi presque toujours directement de *m-drt*, selon une formule bien connue pour indiquer un agent. La signification de *m-drt* dépend de celle du verbe qui précède : *rdyt m-drt* "donné à", *šsp m-drt* "reçu de la main de", *iw m-drt* "venu de la main de", *inn m-drt* "apporté par"¹⁴. Aucun de ces verbes n'est présent dans les inscriptions de Karnak mais on y trouve deux fois (inscriptions 15 et 16) la formule complète *k3t šhtp nfr m-drt* "travail fourni en parfait état sous la responsabilité de..."¹⁵. *Šhtp* n'était pas connu, semble-t-il, dans ce type de phrase, où sur la foi d'autres textes se référant au transport de pierres, on se serait attendu à trouver le participe *inn* "apporté"¹⁶. Pour la signification "produire, fournir" de *šhtp*, voir *Wb.* IV, 222, 4 et D. Meeks, *ALex*, II, p. 342. *Nfr* est employé adverbiallement "parfaitement, complètement" et je l'ai rendu par une locution adverbiale équivalente.

11. Dans *Urk.* I, 148, 9, on trouve le génitif indirect *nt* (Edel, *Altäg. Grammatik*, § 330), le texte de Séthi I^{er} porte un génitif direct. Monsieur J.-Cl. Goyon me fait observer que *k3t* contient en lui la signification "quantité donnée de matériaux" (ici la pierre) mais peut aussi bien avoir trait à des briques et, s'agissant de matériaux, prend aussi le sens de "volume". Pour *k3t* avec le sens "tâche", D. Meeks, *AL* 1, 394 ; 2, 394 ; 3, 307.

12. Comparer les quatre textes qui viennent d'être cités à *Urk.* IV, 367,5 : "ce qui fait sept mois à couper dans la montagne", c'est-à-dire "à travailler dans la carrière" (*r irt k3t*).

13. Voir les pages manuscrites des *Belegstellen* à *Wb.* V, 554, 14 où l'on trouve la comptabilité de "30 briques de pierre (mesurant 2 coudées (de longueur) sur 2 coudées de largeur sur 1 coudée d'épaisseur" ; J.-R. Harris, *Lexicogr. Studies in Anc. Eg. Minerals*, p. 31, n. 7. Dans *Karnak II* (= *Kêmi* 19), 43, n. 1, il semble bien établi que les *talâtât* du temple d'Akhenaton à Karnak mesuraient en moyenne une coudée sur une demie coudée sur une demie coudée ; voir aussi J. Lauffray, *Karnak d'Égypte*, p. 147-148. On trouvera d'autres exemples de ces *dbt* de pierre dans Cerný-Gardiner, *HO*, Pl. LII, 1 recto (*dbt* est écrit ici *tb*) et dans ostr. Berlin P 11292, lignes 7-8 (Kitchen, *RI*, I, p. 128). Cet usage de *dbt* n'a rien d'étonnant étant donné que ce mot était utilisé pour désigner des blocs (ou briques) d'or, graisse, sel, etc.

Lorsqu'un bateau déchargeait des pierres sur le quai d'un édifice en construction, les scribes prenaient bonne note des mensurations en coudées des blocs. Plusieurs de ces comptabilités ont été publiées par Spiegelberg, *op. cit.*, Pl. XVI-XVIII (Kitchen, *RI*, II, p. 667 à 672), mais dans ces exemples on parle de *īnr* qui est le terme par excellence pour "bloc de pierre".

14. Voir la note 41.

15. Substantif + participe passif + adverbe + *m-drt*.

16. Par exemple, mais on pourrait multiplier les citations, Jéquier, *Deux pyramides du Moyen Empire*, p. 10 à 12.

6. Personnages mentionnés

Les inscriptions 1 à 10 et 12 semblent citer un certain *Nḥ-m-mwt* dont le nom est toujours mal conservé. La partie initiale *Nḥ* est assez lisible dans l'inscription 1, la partie finale est partout illisible mais les traces qui subsistent ne contredisent jamais la lecture proposée. *Nḥ-m-mwt* pourrait avoir été cité également dans les inscriptions 22, 23, 25 et 26. Il serait, d'après les inscriptions 1 à 4 un *md3y* "policier" et peut-être, mais cela reste fort douteux, d'après les inscriptions 2 et 4, un *md3y Pr-³In* "policier du temple d'Aton". Le titre *md3y* est facilement reconnaissable dans l'inscription 1, de sorte qu'on ne peut pas mettre en doute cette lecture. D'autres mentions possibles (et extrêmement douteuses) du temple d'Aton ont pu figurer dans les inscriptions 28, 53, 55 et 58. Un policier Nekhem-mout ayant vécu sous Akhenaton ne semble pas attesté par d'autres documents¹⁷.

La lecture *P3-ḳ3-drt*, ou simplement *Ḳ3-drt*, dans l'inscription 11 est, elle aussi, très incertaine. Le nom est connu à l'époque ramesside mais il n'a pas été trouvé jusqu'à présent à la fin de la XVIII^e dynastie¹⁸.

Les inscriptions 12 à 14 mentionnent un *sš Pth-ms*. Il est hors de question de voir dans ce Ptahmès le grand prêtre d'Amon du même nom qui porta ce titre à la fin du règne d'Aménophis III¹⁹. D'abord le grand prêtre Ptahmès n'apparaît jamais dans la documentation amarnienne. Ensuite, le nombre considérable des personnes mentionnées dans les *talâtât* du IX^e pylône invite à penser à des fonctionnaires d'un rang moins élevé. Notre Ptahmès semble être néanmoins une personne importante, il pourrait s'agir du majordome d'Aménophis III, scribe des recrues et général, Ptahmès. Le titre de majordome d'Aménophis III est attesté plus tard dans sa tombe amarnienne et, en tenant compte de la co-régence, on ne peut pas être sûr que Ptahmès ait exercé cette fonction avant l'intronisation d'Aménophis IV²⁰. En tout cas, dès l'avènement du nouveau roi nous le trouvons, si l'identification est correcte, dans nos inscriptions 12 à 14 attaché comme "scribe" à la construction du temple d'Aton à Karnak²¹. Il ne serait pas tombé en disgrâce à cause de la réforme religieuse et il aurait suivi le roi à El-Amarna où l'on retrouve sa trace dans une inscription hiératique sur l'un des blocs de pierre calcaire du palais royal, c'est-à-dire qu'il continua à exercer à El-Amarna les mêmes activités qu'à Thèbes²². D'après la titulature qu'il fit graver sur un montant de porte de sa maison à El-Amarna il était devenu *sš-nsw nfrw, mr-mš n nb t3wy Pth-ms* "scribe royal des recrues, chef des troupes du Seigneur du Double-Pays, Ptahmès", sans qu'il soit nécessaire de voir dans ces titres quelque contexte militaire : les recrues en question devaient être des jeunes conscrits utilisés comme transporteurs et maçons. Il en va de même pour le titre *mr-mš n nb t3wy* qu'il convient de traduire, dans ce cas, par "chef de troupe" plutôt que par "général" car de tout temps, et surtout sous Akhenaton, les anciens

17. Je n'ai trouvé aucune trace de ce *Nḥ-m-mwt* dans les répertoires onomastiques de Lieblein, Legrain, Ranke et Hari. Il faut envisager la possibilité que ma lecture soit erronée. Le nom étant mal conservé, une transcription *Nḥt-m-mwt* est possible.

18. Ranke, *PN*, I, 332, 21; Černý, *A Community of Workmen*, p. 157-158.

19. Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, p. 99 à 102, 106, 241 à 243. Kees, *Das Priestertum im äg. Staat*, p. 18 n. 4. Mais D. Redford, *JAOS* 83, (1963), 240-241, propose de reconnaître Ptahmès dans un grand prêtre d'Amon, *M³y*, attesté en l'an 4 d'Akhenaton au Ouadi Hammamat (G. Goyon, *Nouvelles inscriptions rupestres du Wadi Hammamat*, Pl. 25, n° 90).

20. Même incertitude dans le commentaire de Davies, *The Rock Tombs of El Amarna*, IV, p. 22 et Pl. XXXV. Voir aussi Sandman, *Texts from the Time of Akhenaten*, p. 56, 5; R. Hari, *Répertoire onomastique amarnien*, n°s 125 et 217.

21. Pour les temples d'Akhenaton à Thèbes, M. Doresse, *Orientalia* 24 (1955), 113 à 135; Sauneron et Sa'ad, *Karnak II (=Kémi 19)*, 175-176; Sayed Tawfik, dans Smith et Redford, *op. cit.*, p. 58 à 63.

22. Fairman et Černý, dans Pendlebury, *The City of Akhenaten*, III, p. 182 et Pl. XCIX n° 2.

“généraux” égyptiens ont gagné leurs galons en servant dans les chantiers plutôt que sur les champs de bataille, et c’est très bien ainsi. L’inscription de la belle maison amarnienne ne se limite pas à énumérer les titres du propriétaire, elle nous fait connaître en même temps une circonstance très intéressante : le nom de celui-ci fut écrit d’abord *Pth-ms*, ensuite le nom du dieu *Pth* fut effacé et remplacé par celui du dieu *R* pour s’accommoder autant que possible par ce changement aux nouvelles idées religieuses. Borchardt a déjà indiqué que le changement de nom eut lieu quand la maison était finie ou dans un état de construction très avancé, et plus tard, quand notre personnage se fit construire une tombe, on ne trouvera sur ses murs que le nouveau nom de Ramsès²³.

Les inscriptions 15 et 16 mentionnent une personne dont le nom est très mal conservé. Le n° 15 permet de penser à *Mry*..., mais, d’une part, le signe *mr* serait anormalement court et, d’autre part, aucune personne de ce nom ne semble pouvoir être mise en rapport avec les inscriptions de Karnak. Il est probablement préférable de lire *Hwy* ou un nom commençant par *Hwy*. Les traces qui subsistent dans l’inscription 15 ne conviennent pas à une lecture *Hwy-nfr*, un personnage connu à El-Amarna mais qui était chef vigneron, un métier peu compatible avec le contenu de nos textes²⁴. Il semble que la simple lecture *Hwy* soit la plus probable et que les traces qui subsistent dans la lacune finale correspondent à quelque semi-consonne, ce qui est normal dans le cas des noms diminutifs²⁵.

La stèle du Caire CG 34182 mentionne un certain *Hwy* qui était *šwy n t3 hwt p3 ʿItn* “marchand du domaine d’Aton” et *hry šwy(.w) n t3 hwt p3 ʿItn* “directeur des marchands du domaine d’Aton”²⁶. Cette stèle mentionne aussi un certain *Pth-ms*, nom qui se trouve dans nos inscriptions 12 à 14, de sorte qu’il serait tentant d’identifier les personnages de la stèle du Caire avec ceux mentionnés sur les *talâtât* de Karnak. Il semble pourtant que cette identification soit à écarter puisque, comme il a été dit un peu plus haut, le Ptahmès de Karnak semble être un thébain bien connu, alors que la stèle du Caire provient de Saqqarah et que son propriétaire est sûrement memphite. Fairman a déjà indiqué que le temple mentionné sur la stèle de Saqqarah doit être le *Hwt ʿItn* de Memphis²⁷.

Le *Hwy* de nos inscriptions pourrait être un certain 𓆎𓆏𓆑𓆒 (var. 𓆎𓆏𓆑𓆒) “scribe et intendant du trésor du Seigneur du Double-Pays” qui vécut à l’époque amarnienne et appartenait à

23. Pour la maison, Borchardt, *Mitteil.d.Deutsch.Or.Gesell.zu Berlin* 55, (1914), p. 16 à 18 ; *PM IV*, 204. Pour la tombe, *PM IV*, 224 (n° 11). Hari, *op. cit.*, n°s 125 et 217, a rapproché de ce *Pth-ms/R^c-ms* une inscription hiératique publiée dans *The City of Akhenaten*, II, p. 107 et Pl. LVII, 3. Pour les généraux employés dans les travaux publics, J.-L. de Cénival, *Les chefs de travaux dans l’Ancienne Égypte*, dans *École pratique des hautes études, Ann.*, 1962-1963, p. 229-230.

On pourrait douter que le simple *sš* des inscriptions des *talâtât* soit le haut personnage du même nom connu par l’inscription de sa maison à El-Amarna, d’autant plus qu’il apparaît à côté d’un simple *medjay*. Cependant, jusqu’à plus ample informé, on tiendra cette identification pour probable étant donné que les inscriptions de Karnak et d’El-Amarna mentionnent des personnes du même nom ayant exercé le même métier. L’absence d’une titulature développée peut s’expliquer par la nature même du texte, un acte administratif inscrit sur des matériaux de construction.

24. R. Hari, *op. cit.*, n° 246.

25. Sethe, *ZAS* 44 (1907-1908), 87 à 92 ; Ranke, *PN I*, 233, 27 et 234, 1-2.

26. Pour la stèle Caire CG 34182 : Lieblein, *Dictionnaire de noms*, n° 622 ; Legrain, *Répertoire généalogique*, n°265 ; Hari, *op. cit.*, n° 238 ; Lacau, *Stèles de la XVIII^e dynastie (CGC)*, n° 34182 (= *Urk. IV*, 2022). Ce Houy et sa femme Nedjemmennefer apparaissent sur une stèle de l’ancienne collection de l’abbé Desnoyers : Lieblein, *op. cit.*, n° 2532 ; A. Baillet, *Notice sur la coll. ég. de M. l’abbé Desnoyers*, dans *Bibliothèque Egyptologique*, t. XVI (II), p. 46 à 49. Pour les *šwyw*, Jac. J. Janssen, *op. cit.*, p. 73 n. 2. et M. Megailly, *Recherches sur l’économie*, p. 255.

27. *The City of Akhenaten*, III, p. 191 n. 5.

une famille vouée depuis des générations aux services administratifs du temple d'Amon à Thèbes : son grand-père $H\bar{f}3$ était "intendant des troupeaux d'Amon" et son père $S3-3 st$ "scribe royal et intendant des greniers"²⁸.

Le nom $R^c\bar{i} 3y$, précédé du titre $s\bar{s}$, est indiscutablement lisible dans l'inscription 61, une *talâtât* de l'assise 20 que j'ai pu étudier seulement sur photographie. La même personne semble citée dans les inscriptions 17 à 26 mais, en fait, le nom n'est relativement bien conservé que dans l'inscription 18 ; partout ailleurs il ne reste que quelques traces susceptibles d'être lues de la manière proposée. Même dans le cas où ma lecture serait correcte, il est impossible de reconnaître ce $R^c\bar{i} 3y/R^c\bar{i} 3/R^c\bar{i}$ dans d'autres documents. On connaissait déjà à El-Amarna un 𓂏𓏏𓂏𓏏𓂏𓏏𓂏𓏏 "purificateur (par) l'onguent, Ray" mais, étant donné sa fonction, il est très difficile de voir en lui notre personnage²⁹.

La lecture $N\bar{h}t-^3Imn$ dans les inscriptions 27 à 29 est encore plus douteuse. Aucune personne de ce nom ne paraît pouvoir être mise en rapport avec nos inscriptions.

Tout aussi incertaine est la lecture $Pn-^3Imn$ dans les inscriptions 5, 30 et 31, pour lequel d'ailleurs je n'ai trouvé aucune identification sûre. Nous avons vu un peu plus haut comment le scribe *Pth-ms* changea son nom en R^c-ms une fois installé à El-Amarna. La même chose a pu se produire avec le $s\bar{s} Pn-^3Imn$, connu par nos inscriptions au début du règne d'Akhenaton à Karnak, et qui, après avoir suivi le roi à El-Amarna, serait devenu le $s\bar{s} Pn-R^{30}$, un scribe dont on peut raisonnablement conclure qu'il était employé dans les travaux de construction puisqu'il est associé au plâtrier $Py3y$ ³¹.

Les archives de la Mission de Karnak possèdent les photographies de deux morceaux de plâtre ayant été en contact avec des *talâtât* sur lesquels on peut lire nettement le nom $Nb-^3Imn$ (inscriptions 59 et 60). Il y a peu de chances que ce personnage soit identique à l'homonyme cité par R. Hari, *op. cit.*, n°s 46 et 170. De même, il n'y a aucune raison particulière pour l'identifier avec le propriétaire de la tombe thébaine n° 181, le sculpteur Nebamon, contemporain d'Aménophis III et d'Aménophis IV. Le nom devait, en effet, être courant sous la XVIII^e dynastie.

7. Signification des textes des *talâtât* de Karnak

Les inscriptions trouvées dans le IX^e pylône de Karnak sont par elles mêmes peu explicites, étant adressées à des scribes bien au courant des formules administratives de l'époque, ce qui n'est pas notre cas. Pour les comprendre, il est nécessaire de les insérer dans un ensemble de textes rédigés

28. Ce Houy est connu par deux stèles, conservées aux Musées de Vienne et de Leyde, qui ont été confrontées par E. von Bergmann, *RT* 9 (1887), 42-43. Lieblein a donné des extraits des deux stèles dans *op. cit.*, n°s 620, 641, 2044, 2045. La stèle de Leyde a été publiée dans Boeser, *Beschrijving*, VI, n° 12 (avec bibliographie ; faire une correction : A. Baillet, *RT* 23 (1901), 144).

Il est peu probable que notre *Hwy* soit le $Hwy3$ qui possédait une tombe à El-Amarna (Hari, *op. cit.*, n° 243), car le nom de l'épouse est différent. Pour la femme de *Hwy*, voir *RT* 9 (1887), 43. Pour celle de $Hwy3$ voir *PM* IV, 212 (17) et (18), et Sandman, *Texts from the Time of Akhenaten*, XLIX (p. 43).

$H\bar{f}3$, grand-père de *Hwy*, ne fut pas "Rindervorsteher des Aton". Sa présence dans la liste dressée par Helck, *Materalien*, I, p. 31, est justifiée, mais il faut tenir compte de l'adaptation de sa titulature à la nouvelle situation du pays : le titre se trouve sur la stèle de Vienne, mais celle-ci est l'œuvre du petit-fils *Hwy* qui, lui, vécut à une époque où il n'était pas convenable de rappeler que son grand-père avait servi Amon. *Hwy* a par conséquent substitué au nom d'Amon (conservé néanmoins sur la stèle de Leyde, 3^e registre, à droite) celui d'Aton. Voir Helck, *Zur Verwaltung*, p. 405.

29. Petrie, *Tell el-Amarna*, p. 33 et Pl. XXIII, n° 32, ligne 3. Ma transcription des déterminatifs 𓂏𓏏 semble confirmée par le n° 36, ligne, 2, alors que dans le n° 38, ligne 2, on lirait plutôt *hr*. Pour le titre sw^cb , *Wb*, IV, 66, 18 et D. Meeks, *AL* 3, p. 244. Pour le personnage, R. Hari, *op. cit.*, n° 210.

30. R. Hari, *op. cit.*, n° 114.

31. R. Hari, *op. cit.*, n° 110.

entre l'Ancien Empire et l'époque romaine et qui se réfèrent tous à l'économie des pierres servant à la construction des grands bâtiments religieux et funéraires. Ma traduction et mon commentaire ont tenu compte de ces textes mais il n'était pas question de les examiner en détail car, dans ce cas, les inscriptions de Karnak auraient été noyées dans une masse de documentation trop considérable. D'ailleurs, bon nombre de ces textes, écrits en hiéroglyphes, ont été très insuffisamment publiés, souvent en simple fac-similé, sans transcription ni traduction, de sorte qu'ils auraient besoin d'une étude préliminaire approfondie.

Lorsqu'on veut savoir à quel endroit furent rédigées les inscriptions de Karnak, il faut poser le problème en des termes semblables à ceux déjà utilisés par Ch. Maystre dans son étude sur les dates des pyramides de Snéfrou³² :

a) Les textes de Karnak auraient pu être écrits dans la carrière de Gebel Silsileh et auraient servi à contrôler le rendement des équipes de carriers. Les formules "travail sous la responsabilité de (*m-drt*)..." ou "travail fourni (*shtp*) sous la responsabilité de..." feraient connaître le nom du chef de l'équipe des carriers.

b) Ils auraient pu être écrits sur le quai d'embarquement au Gebel Silsileh, indiquant toujours le nom du chef des carriers.

c) Ils auraient pu être écrits sur le quai de débarquement à Karnak. Dans ce cas, la décharge de responsabilité aurait eu lieu entre le patron du bateau et le scribe chargé de la réception. Les textes seraient alors à traduire soit "travail fourni (= pierres extraites) sous la responsabilité de...", ce qui met en valeur le travail dans la carrière, soit "travail fourni (= pierres apportées) sous la responsabilité de...", formule que l'on pourrait interpréter comme indiquant le nom du patron du bateau.

Certains auteurs qui se sont occupés d'inscriptions semblables aux nôtres ont conclu qu'il s'agissait de textes écrits par les équipes d'ouvriers dans les carrières. Tout particulièrement, G. Haeny a publié une étude très complète et nuancée des "marques des carrières et de construction" à l'Ancien Empire où il est enclin à penser que les inscriptions qui ne furent pas écrites pendant la construction des bâtiments le furent dans les carrières³³. Même si cette opinion est exprimée avec réserve, l'auteur n'attache pas beaucoup de crédit à la possible attribution d'un certain nombre d'inscriptions aux équipes chargées du transport des pierres³⁴. Telle qu'elle est exposée, l'opinion de Haeny semble correcte mais il ne faut pas oublier que son enquête se limite à l'Ancien Empire et à des textes consistant en de simples signes de reconnaissance, au maximum à une date ou à un nom de personne ; les textes beaucoup plus détaillés des époques postérieures sont laissés de côté. Supposons, par exemple, que l'on ait écrit sur un bloc de pierre un de ces signes que l'on trouve également dans les carrières ; ceci ne veut pas dire qu'il ait servi à faciliter un contrôle de rendement par les services comptables des carrières ; il a pu être tracé également sur le quai d'embarquement ou sur le quai de débarquement et, dans ce cas, l'indication de l'équipe demeure mais la notion de transport devient essentielle. On pourrait tenir le même raisonnement lorsqu'on trouve écrit sur les pierres un nom de personne ou une date. En fait, les textes les plus explicites, ceux trouvés par Jéquier à Saqqarah dans la pyramide d'Ouserkarê Khendjer, un roi de la fin du Moyen Empire, ont trait incontestablement au transport des pierres, et non à leur extraction ; il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même

32. *BIFAO* 35 (1935), 94.

33. G. Haeny, *Die Steinbruch-und Baumarken*, dans *Beiträge Bf.* 8 (1969), p. 23 à 47.

34. G. Haeny, *op. cit.*, p. 27 n. 14, p. 29, p. 35 n. 51.

en ce qui concerne les marques de l'Ancien Empire. C'est pourquoi d'autres auteurs ont conclu que les textes écrits sur les pierres de construction se référaient à leur transport³⁵.

Les inscriptions trouvées dans les *talâtât* du IX^e pylône furent écrites elles aussi en vue du transport, ce qui ne veut pas dire, *a priori*, qu'elles n'ont rien à voir avec le travail dans la carrière. Il faut rappeler brièvement que, de tout temps et sur la foi des inscriptions commémoratives, lorsque la cour envoyait une expédition en Nubie, au Sinaï ou aux mines et carrières du désert oriental, la règle générale consistait à l'organiser comme un tout, en donnant à son chef la direction des travaux et des moyens de transport. Par exemple, une expédition aux mines du Sinaï sous le roi Isesi, de la V^e dynastie, sera commandée par un "capitaine de bateau et pilote" ce qu'on pourrait être tenté d'expliquer par le fait qu'il s'agit d'un voyage lointain par bateau, au-delà de la mer Rouge³⁶. Mais l'expédition envoyée au temps de Pépi I^{er} à l'Ouadi Hammamat est, elle aussi, conduite par un "capitaine de bateau et pilote", alors que le voyage par eau se limitait à une distance beaucoup plus courte sur le Nil³⁷. Une autre expédition au Sinaï est dirigée par deux "chefs de troupe" (*mr-mš*) et comprend, parmi les chefs subalternes, des officiers de marine et des directeurs d'ouvriers³⁸. Ces exemples, facilement réunis et qu'il serait sans doute possible de multiplier, démontrent que, la plupart du temps, les Égyptiens ont mis les équipes de carriers et transporteurs sous le même commandement³⁹.

Lorsqu'è l'importance des poids transportés posait des problèmes considérables, on a pu envisager un commandement double, et faire appel à des spécialistes dans la construction navale et le transport par eau. Ouni fut envoyé aux carrières d'Assouan (*Urk. I, 107, 1 à 14*), d'Hatnoub (*Urk. I, 107, 16 à 108, 10*) et de Nubie (*Urk. I, 108, 13 à 109, 11*) afin d'assurer le transport de grands blocs qu'il ne semble pas avoir extrait des carrières.

Ces documents semblent apparemment démontrer que les inscriptions des *talâtât* se réfèrent à l'extraction/transport de ces blocs aux dimensions modestes qui ne posaient aucun problème de chargement, le voyage jusqu'à Karnak pouvant être facilement assuré, par exemple, par les bateaux qui ravitaillaient les équipes du Gebel Silsileh. Une inscription gravée sous Akhenaton au Gebel Silsileh pour commémorer les travaux entrepris afin d'extraire les pierres nécessaires à l'érection du temple d'Aton à Karnak confirmerait à première vue cette interprétation : "les notables, les amis, les supérieurs et les porte-étendard étaient les directeurs de l'extraction et du transport par eau des pierres"⁴⁰.

35. Jéquier, *Deux pyramides du Moyen Empire*, p. 10 à 12. Jéquier a publié ces textes seulement en fac-similé, les accompagnant d'un bref commentaire. Ch. Maystre a transcrit et traduit l'un des textes de Jéquier dans l'article dont il vient d'être question, en les attribuant au transport des pierres. D'autres auteurs ont attribué des textes similaires au transport : Lansing *The Egyptian Expedition 1931-1932*, dans *BMMA, Section II, April 1933*, 4 à 8, Lansing, dans *BMMA November 1933*, 6; *passim*, nombreux exemples.

36. *Urk. I, 56, 4*.

37. *Urk. I, 95, 3*. Pareillement dans une inscription du roi Ity au Ouadi Hammamat, *Urk. I, 148, 8 à 10*. Également *Urk. I, 149, 5 à 12*.

38. *Urk. I, 91-2*; cette inscription date du règne de Pépi I^{er}. Une autre expédition envoyée au Sinaï sous Pépi II fait elle aussi bonne place aux matelots, *Urk. I, 112-113*. Černý, *The Inscriptions of Sinai, Part II*, p. 14, résume ainsi la situation : "When we come to the titles of subordinate officials the most striking fact is that a large proportion of them are naval". Pour l'emploi de matelots dans le transport de matériaux au Ouadi Hammamat, D. Müller, *Orientalia* 36 (1967), 358 sq. Černý, *A Community of Workmen*, p. 100-101, remarque que *īst* "équipe d'ouvriers" est à l'origine un terme nautique.

39. Le titre même de *mr-k3t* que l'on traduit parfois par "architecte" est équivoque puisqu'il était utilisé par des personnes chargées de la construction de bâtiments et du transport de matériaux. J.-L. de Cénival, *op. cit.*, p. 225-226; W.K. Simpson, *LA*, I, p. 669 (art. *Bauwesen*).

40. *Urk. IV, 1962, 18*; *PM V, 220*; Breasted, *AR, II, § 935*.

8. Cette conclusion serait sans doute erronée. Les inscriptions gravées par les expéditionnaires au Sinaï ou au Ouadi Hammamat sont des textes commémoratifs qui glorifient le souverain régnant et font connaître, parfois, les noms des directeurs des travaux. Cette littérature possède une terminologie bien caractéristique et très différente de celle employée dans les actes administratifs. L'inscription monumentale d'Akhenaton dans les carrières du Gebel Silsileh appartient à cette catégorie de textes, et l'allusion aux "directeurs de l'extraction et du transport" est très spécifique, se limitant à indiquer qu'il s'agissait de personnes de haut rang. Naturellement, ces fonctionnaires, tout en ayant un droit effectif de contrôle, exerçaient leur commandement de façon plus ou moins honoraire. Les textes des *talâtât* sont en revanche des actes administratifs, simples notes comptables destinées aux scribes de l'administration à Karnak. Ils portent les noms des directeurs de travaux de rang subalterne, ceux qui remplissaient effectivement une tâche, dans ce cas le transport des pierres de la carrière jusqu'au temple en construction. La terminologie employée confirme cette interprétation, car les noms sont précédés de *m-drt* "par la main de"/"sous la responsabilité de" qui sert à désigner les fonctionnaires de rang inférieur, alors que, s'ils avaient été cités dans les *talâtât*, les noms des hauts fonctionnaires qui dirigeaient les travaux auraient été introduits par *r-ht*, conformément à la règle observée dans les comptabilités⁴¹.

Les personnes mentionnées dans les *talâtât* portaient des titres qui conviennent bien à des subalternes. Les seuls qui se soient conservés sont celui de "policier" (inscriptions 1 à 4) et celui de "scribe" (inscriptions 12 à 14, 61)⁴². Si l'identification proposée avec réserves au § 6 est juste, Ptahmès pourrait être considéré comme un fonctionnaire supérieur, mais pour évaluer son rang à la juste mesure, on tiendra compte du fait qu'à l'époque de la construction du temple d'Aton à Karnak il devait être au début de sa carrière et que les titres de *ss nsw nfrw* et *mr mšc* sont attestés plus tard à El-Amarna ; il en va de même pour son titre de majordome d'Aménophis III qu'il a pu exercer pendant la co-régence⁴³. *Hwy*, lui aussi, devait être jeune lorsqu'il assura le transport des *talâtât*.

9. Malgré son mauvais état de conservation l'ostracon 134 du Ramesseum montre bien que les scribes, qui contrôlaient à l'arrivée le transport des matériaux de construction, utilisaient les formules *r-ht* et *m-drt* de façon précise, réservant la première aux hauts dignitaires et la seconde à leurs subordonnés⁴⁴. Le scribe a comptabilisé dans la première ligne conservée la cargaison d'un bateau transportant vingt (??) blocs de pierre. Les lignes 2 à 4 énumèrent les blocs de pierre amenés par un certain Ramsès (...*m-drt R^c-msw*). La ligne 5 totalise les entrées précédentes : cinq bateaux et vingt-quatre blocs de pierre. Le texte des lignes 6-7 est écrit en partie à l'encre rouge et spécifie : "le bateau de transport (*kwr*) de Koush qui est sous l'autorité (*nty rht*) du porte-étendard Paser". On remarquera que le scribe ne fait ici mention d'aucune cargaison et que *r-ht* précède le titre de porte-étendard, titre de haut rang qui se trouve dans l'inscription commémorative du Gebel Silsileh. Les lignes 8 à 10, dernières conservées, enregistrent une autre cargaison : "Bateau de Paabou fils d'Amenopé" ; cette fois on

41. Comme l'a montré Gardiner, *JEA* 27 (1941), 42 et *The Wilbour Papyrus*, II, p. 19, 76-77, 89, 110 sq. Voir aussi Jac. J. Janssen, *Two Ancient Egyptian Ship's Logs*, p. 47 et 83 ; Černý, *A Community of Workmen*, p. 281. *M-drt* introduit dans tous les cas la notion d'agent responsable, comme l'a montré une étude très minutieuse de D. Valbelle, *BIFAO* 76 (1976), 101 à 109.

42. Le n° 51 pourrait mentionner un "policier", les n°s 31, 33 et 52 chacun un "scribe", le n° 35 "un supérieur...". Tous ces exemples sont fort douteux.

43. Cette co-régence est, semble-t-il, à mettre en doute, W. Murnane, *Ancient Egyptian Coregencies*, p. 123 à 169 et 231 à 233. En tout cas, l'inscription de la tombe amarnienne est postérieure aux textes des *talâtât* (voir note 20).

44. Spiegelberg, *op. cit.*, n° 134 (=Kitchen, *RI*, II, p. 667-668). Les scribes qui enregistraient l'arrivée des matériaux n'employaient pas toujours la même terminologie ; des bateaux pouvaient être *r-ht* d'une personne d'après les exemples réunis par Y. Koenig, dans *Hommage à S. Sauneron* I (1979), 198-199. Il ressort de ces exemples que *r-ht* est, dans ce type de textes, l'équivalent de *m-drt* : comparer en particulier l'ostr. 1 d'Abydos (*r-ht*) avec l'ostracon 134 du Ramesseum (*m-drt*).

n'a pas utilisé ni *r-ht* ni *m-drt*. Le bateau sous l'autorité de Paser ne peut pas être celui qui est sous la responsabilité de Ramsès, car la cargaison de celui-ci fait partie du total énoncé à la ligne 5. L'usage des rubriques dans le papyrus Wilbour et le fait que le nom du supérieur précède habituellement celui de son subordonné confirment que le bateau sous l'autorité de Paser est celui sous la responsabilité de (*n=m-drt*) Paabou⁴⁵.

10. Il semble maintenant possible de répondre à la question posée au début du paragraphe 7, et de dire si les textes des *talâtât* ont été écrits a) dans la carrière du Gebel Silsileh b) sur le quai d'embarquement du Gebel Silsileh c) sur le quai de débarquement à Karnak.

Ce qui vient d'être dit aux paragraphes 7 à 9 permet de conclure que les inscriptions n'ont aucun rapport *direct* avec l'extraction des blocs dans la carrière. Elles se réfèrent indiscutablement au transport des blocs et sont de même nature que d'autres documents d'époques diverses qui ont tous trait au transport de matériaux de construction⁴⁶. Jéquier, *op. cit.*, p. 12, voyait dans les inscriptions par lui étudiées "des sortes de bordereaux d'expédition, faits en carrière et mentionnant la date du convoi avec le nom du fonctionnaire qui l'a ordonné ou dirigé". Sans prendre parti sur la signification exacte des textes trouvés dans la pyramide d'Ouserkarê Khendjer, on peut affirmer que cette définition ne s'applique pas aux inscriptions des *talâtât*. Les textes les plus courts, ceux qui se limitent à la formule *m-drt* suivie d'un nom, pourraient à la rigueur être définis comme des "cachets de poste", mais non comme des "bordereaux d'expédition". Néanmoins, la formule plus développée qui se trouve dans l'inscription 15, *K3t shtpw nfr m-drt...*, "travail (=blocs de pierre) fourni en parfait état par (sous la responsabilité de)...", révèle la vraie nature des textes et nous indique qu'il s'agit toujours d'inscriptions tracées à l'arrivée des *talâtât* sur le quai de Karnak. Nos textes trouvent une contrepartie dans les comptabilités rédigées par les scribes qui surveillaient la décharge des matériaux devant les édifices en construction (voir paragraphe 9 et notes 10, 13, 44 et 48).

L'ostracon du Ramesseum n° 136 permet de se représenter les bateaux déchargeant les pierres sous le contrôle des scribes qui faisaient mettre les blocs quelque peu à l'écart formant un tas ; le texte égyptien dit *m bw-w'* "dans un lieu unique, tous ensemble"⁴⁷. Nos inscriptions ont pu être tracées à ce moment, afin de pouvoir différencier entre elles les diverses cargaisons entassées les unes à côté des autres. L'ostracon d'Abydos n° 1 semble décrire la dernière étape du voyage, quand les équipes transportaient les pierres du quai jusqu'au temple en construction⁴⁸.

Tout en tenant pour certain que ces inscriptions se réfèrent au transport, il convient de réitérer les réserves faites au paragraphe 7, et dire à nouveau qu'on ne peut pas exclure *a priori* que nos textes aient quelque rapport *indirect* avec le travail dans la carrière. Il est en effet bien difficile de connaître le degré de spécialisation des équipes de mineurs et transporteurs du Gebel Silsileh (voir les notes 36 à 40). On peut par exemple rappeler que les fournisseurs en bois et en poisson des ouvriers de Deir el-Medineh étaient certainement des bûcherons et des pêcheurs, et que les porteurs d'eau la puisaient eux-mêmes dans le Nil ou dans les canaux. On peut aussi se demander si les vigneron cités dans les étiquettes de jarres, et dont le nom est souvent précédé par *m-drt*, sont les producteurs du vin, travaillant par exemple sous l'autorité (*r-ht*) du grand prêtre du temple sur le territoire duquel était situé le vignoble, ou s'il s'agit d'indiquer sur l'étiquette le nom du vigneron qui porta les jarres jusqu'à la cave du consommateur (et non la cave du producteur). Dans le deuxième cas, on aurait une comptabilité

45. On trouvera un excellent exemple de l'emploi de *r-ht* et de *m-drt* dans Y. Koenig, *op. cit.*, Pl. 33, 8, p. 193 et 215-216.

46. C'est le cas pour une bonne partie des petits textes examinés par Haeny dans l'étude citée dans la note 33. Pareillement pour les textes cités dans la note 35 ; les documents publiés par Jéquier, *Deux pyramides du Moyen Empire*, ne prétent pas à équivoque.

47. Ostracon 136, verso, ligne 5 ; Spiegelberg, *op. cit.*, Pl. XVIII = Kitchen, *RI*, II, p. 669-670.

48. Gunn, dans Frankfort, *The Cenotaph of Seti I at Abydos*, p. 92 à 94 et Pl. XC, XCII.

“à l’arrivée” semblable aux comptabilités des matériaux de construction. D’où les qualifications du type *īrp nfr* “bon vin” attribuées par le chef des magasins, qui pourraient être mises en parallèle avec la formule *k3t štpw nfr...* “travail (=talâtât) fourni en parfait état...” de nos textes⁴⁹.

11. Calcul du poids d’une cargaison de talâtât

Voici une estimation approximative des cargaisons transportées par les bateaux entre Gebel Silsileh et les temples en construction dans la région thébaine. Les sources utilisées sont l’ostracon 136 du Ramesseum et les assises 28 à 30 des talâtât du IX^e pylône de Karnak. Une enquête plus minutieuse serait possible en utilisant la totalité des comptabilités de pierre connues, mais une telle étude devrait être faite par quelqu’un habitué à cette sorte de calculs.

Densité moyenne des pierres de construction : 2,6.

Pour le grès, j’utilise la valeur 2,5.

Cargaison des bateaux mentionnés dans l’ostracon Ramesseum 136 :

Volume : en moyenne 6,606 m³.

Poids : en moyenne 16,515 tonnes⁵⁰.

Volume d’une talâtât (voir note 13) : 0,035152 m³.

Poids d’une talâtât : 0,08788 tonnes = 87,88 kg.

Si l’on considère la moyenne donnée par l’ostracon du Ramesseum, $16515 : 87,88 = 187,92$ talâtât par bateau.

Assise 28 = trouvées 795 talâtât : 54 inscriptions = 14,72.

Assise 29 = trouvées 698 talâtât : 42 inscriptions = 16,61.

Assise 30 = trouvées 531 talâtât : 31 inscriptions = 17,12.

J’utilise pour les trois derniers calculs les chiffres donnés par M. Azim en ce qui concerne le nombre de talâtât trouvées dans le IX^e pylône, et mes propres observations en ce qui concerne le nombre d’inscriptions⁵¹. On remarquera que l’indice de fréquence diminue progressivement, il est d’une inscription toutes les 14,72 talâtât dans l’assise 28, alors qu’il descend à une inscription toutes les 17,12 talâtât à l’assise 30. Cette diminution est naturelle et révèle la détérioration progressive des couches : sept cent quatre-vingt-quinze talâtât récupérées à l’assise 28 ; six cent quatre-vingt-dix-huit à l’assise 29 ; cinq cent trente et une à l’assise 30⁵². A cause de cette dégradation croissante, il est évident que le nombre d’inscriptions disparues augmente de l’assise 28 à l’assise 30.

A partir de ces données on peut seulement faire des hypothèses raisonnables mais incertaines.

Le chiffre obtenu de 187,92 talâtât par cargaison pourrait être arrondi à 200⁵³. Chaque bateau transporterait 200 talâtât.

49. Le même raisonnement pourrait s’appliquer à l’ensemble des étiquettes de jarres.

50. Calculant sur la base 2,5 comme densité du grès, les poids transportés par les huit bateaux de l’ostracon Ramesseum 136 dont les chiffres se sont conservés seraient les suivants : 13,621 tonnes ; 19,509 tonnes ; 15,291 tonnes ; 16,872 tonnes ; 15,291 tonnes ; 16,345 tonnes ; 19,377 tonnes ; 15,818 tonnes.

51. M. Azim, *Karnak VII*, 45. Mais des chiffres très différents ont été donnés par Sa’ad, dans Smith et Redford, *The Akhenaten Temple Project*, vol. 1, p. 72.

52. Pour les dégradations des différentes couches, voir note 4.

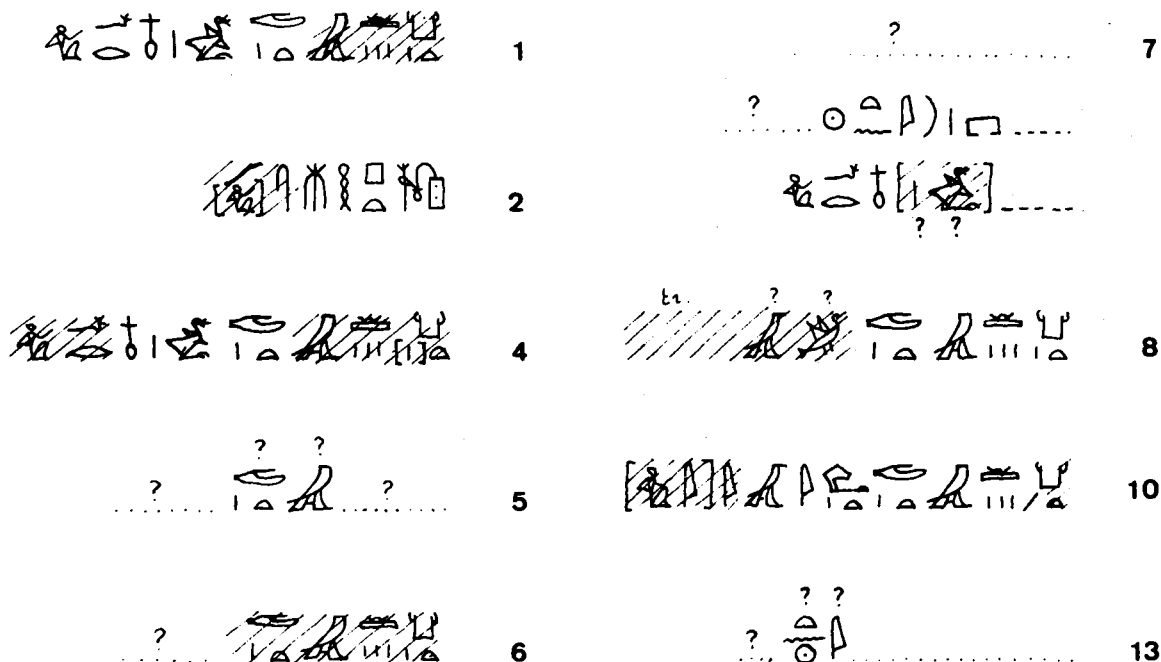
53. Les bateaux du Ramesseum transportaient des blocs de pierre aux dimensions variables, ce qui explique les différences de poids. Lorsqu’il s’agissait de transporter des talâtât, véritables briques aux dimensions uniformes, on a pu en prendre à chaque voyage une quantité constante.

Si l’on retenait 2,6 comme densité du grès, le poids transporté serait un peu plus grand et les talâtât un peu plus lourdes, mais le calcul du nombre de talâtât transportées donnerait le même résultat.

Les scribes ont pu tracer une inscription toutes les dix talâtât (au lieu d'une inscription toutes les 14,72 talâtât, toutes les 16,61, toutes les 17,12), un certain nombre d'inscriptions ayant disparu. Ce qui ferait 20 inscriptions par cargaison.

12. Inscriptions sur les blocs de pierre du palais d'El-Armana.

Un certain nombre de blocs du palais royal d'El-Amarna portaient des inscriptions semblables à celles de Karnak, elles ont été étudiées par Fairman et Černý⁵⁴. La publication de ces textes très mal conservés se limite à une planche de fac-similés et à un bref commentaire avec la lecture des noms encore visibles. On trouvera ici une transcription qui n'ajoute pas beaucoup aux lectures de Fairman et Černý, mais qui restitue les formules comptables non reconnues dans la première étude.



Bien que *k3t m-drt* ne se soit jamais bien conservé, les traces conviennent toujours à cette lecture qui s'impose lorsqu'on compare les textes d'El-Amarna à ceux de Karnak. Le Tjanefer des inscriptions 1,4 et 7 (?) ne se trouve pas dans les inscriptions de Karnak⁵⁵. En revanche, on rencontre dans l'inscription 2 le scribe Ptahmès⁵⁶. Le Hatiay (?) de l'inscription 10 n'est pas attesté pour le moment à Karnak⁵⁷.

Fairman et Černý ont proposé de lire Aton dans les inscriptions 7 et 13. Cette lecture est très probable dans l'inscription 7 et tout à fait possible dans l'inscription 13. Ma lecture Aton dans les inscriptions 1, 2, 4, 28 et 53 de Karnak pourrait trouver de ce fait un début de justification. Je continue néanmoins à considérer comme fort douteuse la mention de *Pr-?Itn* dans les inscriptions de Karnak.

54. Pendlebury, *The City of Akhenaten*, III, p. 182 et Pl. XCIX.

55. Pendlebury, *op. cit.*, p. 179; Hari, *op. cit.*, n° 317.

56. Pendlebury, *op. cit.*, p. 178.

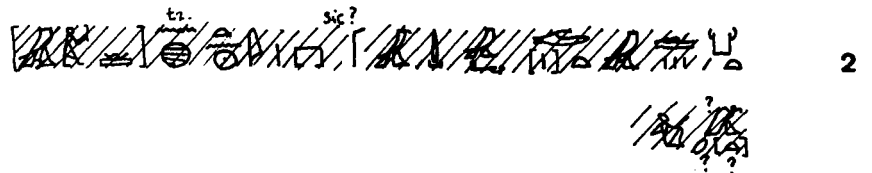
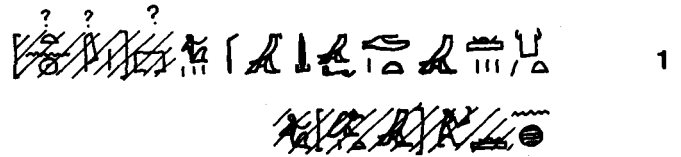
57. Pendlebury, *op. cit.*, p. 178; Hari, *op. cit.*, n° 234.

RÉSUMÉ

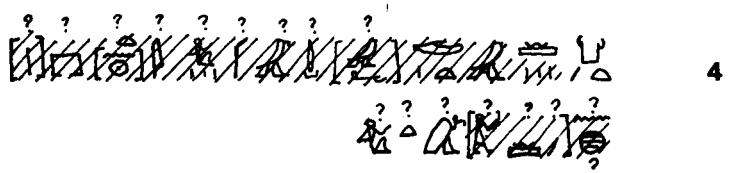
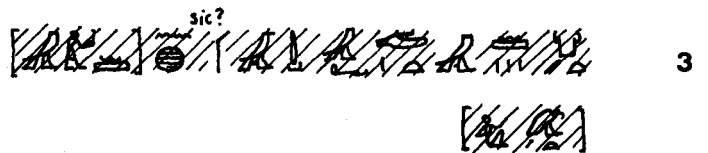
Cent vingt-sept blocs amarniens extraits du bourrage du IX^e pylône étaient porteurs d'inscriptions hiéroglyphiques. Quarante-neuf seulement, cependant, se prêtaient à l'établissement de fac-similés, d'autres pouvant être transcrites à vue uniquement. L'ensemble examiné provenait des couches 28 à 30 des remplois internes. Les inscriptions sont à l'encre rouge ou violette sur les faces non décorées et sont toutes contemporaines de la construction des édifices d'Akhenaton à Karnak, au début de son règne. Leur contenu, très répétitif, concerne l'extraction aux carrières du Gebel Silsileh puis le transport vers les chantiers thébains. Il s'agit d'actes administratifs servant de notes comptables pour l'administration sacerdotale et donnant les noms des responsables subalternes chargés des opérations (policiers ou scribes). Il est à noter que l'emploi de *K3t* dans les inscriptions de Karnak vaut "bloc de pierre" et probablement sert d'équivalent à *dbt m ĩnr*, terme correspondant exactement à *talâtât*. En outre, il s'agit de descriptifs de livraison "en bon état" (*nfr*, inscription 15) au port fluvial de Karnak qui, en fonction de la charge moyenne par bateau (200 *talâtât*), montrent que ce type d'inscription devait être apposé au débarquement de chaque lot de dix *talâtât*, probablement sur la dixième du lot. Enfin, il est à remarquer que l'onomastique (*Pn-³Imn*, *Nh.m-mwt,nb-³Imn*, par exemple) est purement thébaine et ne porte encore aucune marque amarnienne.

J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

1-10. N° 1 donne le début du nom ;
 n° 2 conserve seulement la fin
 du nom et en très mauvais état :
 la tête du vautour et la queue qui
 se prolonge jusqu'au dét. *At*.

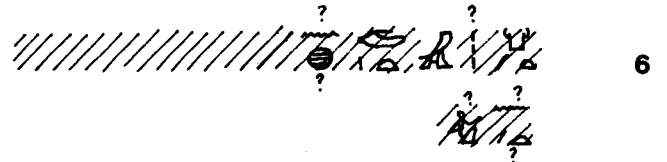
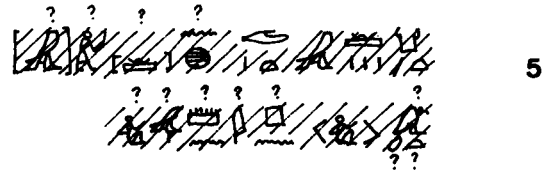


3. Traces d'une deuxième ligne détruite
 par un coup de ciseau lors de la pose du bloc.

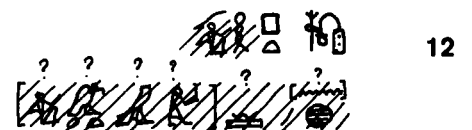
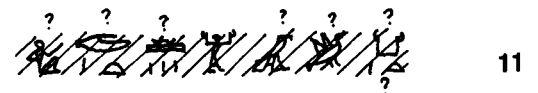
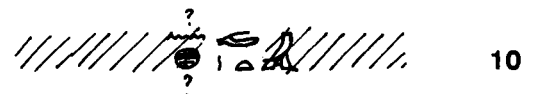
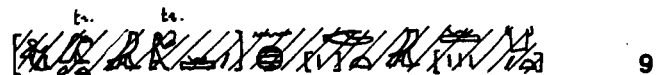
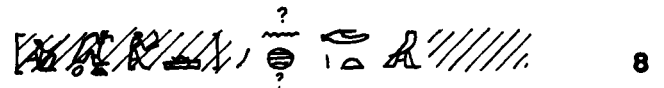
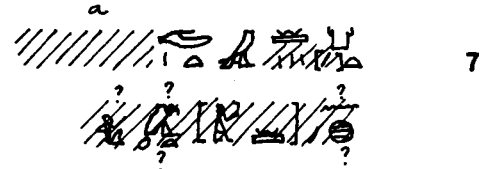


J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

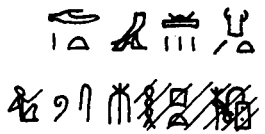
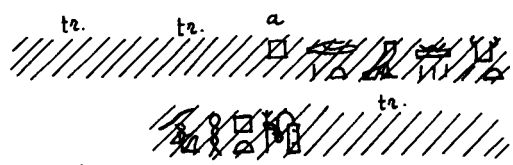
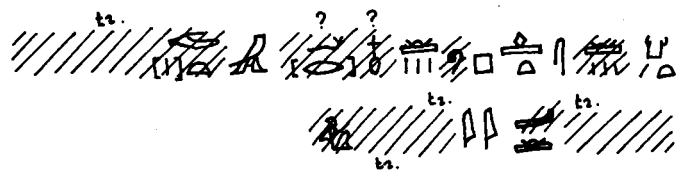
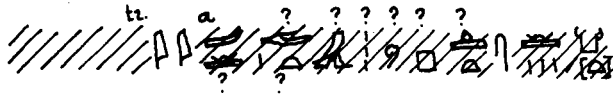
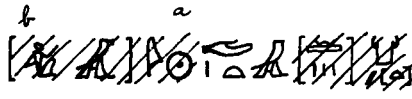
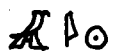

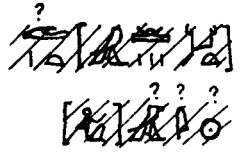
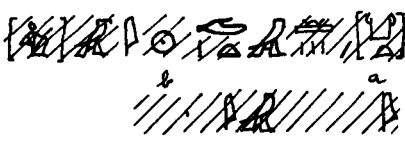


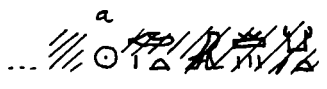
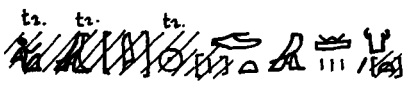
5. Pour Pn-Imr, voir n^{os} 30 et 31.




7. a) Espace suffisant pour le titre md3y ;
la lecture Nhm-Mwt est très douteuse.

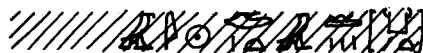


J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

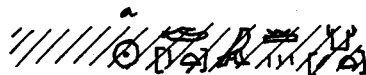
13.  13
14. a) Pourrait être Pn-Imn (nos 5, 30 et 31).  14
15.  15
16. a) L'espace très court convient mieux à Σ qu'à Σ.  16
17. a-b)  (?) Voir nos 27-27. 17
18.  18
19. Ou  19
20. Fort douteux ; j'ai fait seulement le fac-similé de la ligne 2 qui est en partie effacée par les coups de ciseau.  20
21. a-b) Imn-m-ipt ou Imn-m-lnt ?  21
22. a) Aucune trace d'encre sur  ; par conséquent, préférable à .  22
23. Extrêmement douteux.  23

J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

25. a) ou  ; R^ci₃ ou Nhm-Mwt.

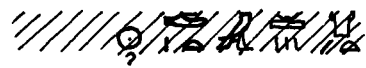


24



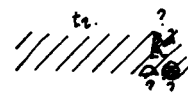
25

26. Comme pour le n° 25.



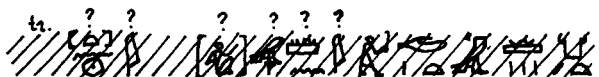
26

27. Le supposé R^c est en partie détruit par un coup du ciseau.

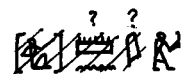


27

28. Pr-Itn extrêmement douteux.

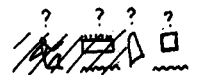


28

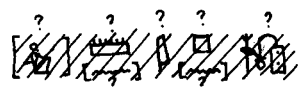


29

30. Pn-Imn paraît préférable à Pth-[ms]. Voir n° 5.

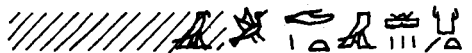


30

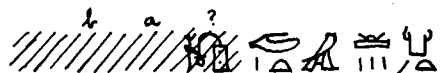


31

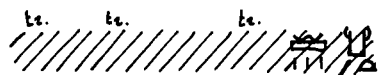
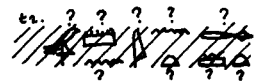
32. Pourrait être P₃-K₃-dst, n° 11.



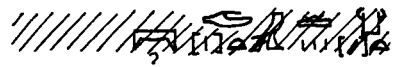
32



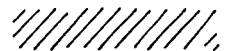
33



34



35



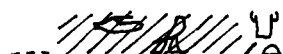
36



37



38



39

J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

- | | | |
|---|---|----|
| |  | 40 |
| |  | 41 |
| |  | 42 |
| |  | 43 |
| |  | 44 |
| |  | 45 |
| 46. Texte coupé par les bâtisseurs du temple. |  | 46 |
| |  | 47 |
| |  | |
| |  | 48 |
| |  | |
| |  | 49 |
| |  | 50 |
| 51. Extrêmement douteux. |  | 51 |
| |  | 52 |
| 53. Une possibilité parmi d'autres. |  | 53 |
| |  | 54 |

J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

.....? 55

?
|||
• || 56

.....?
.....
.....^{tz.}.....? 57

?
..... 58

59 - 61. Transcription établie à partir des seules photographies.

..... 59

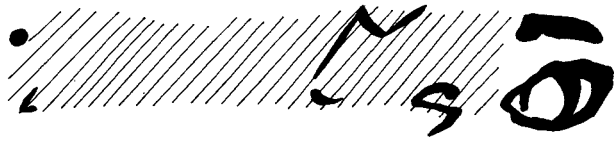
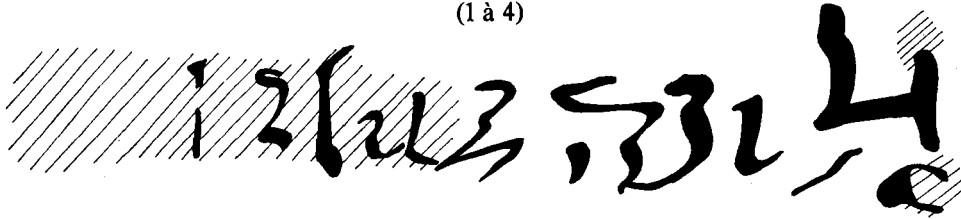
.....^{tz.}..... 60

.....? 61

J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

Fac-Similés)

(1 à 4)



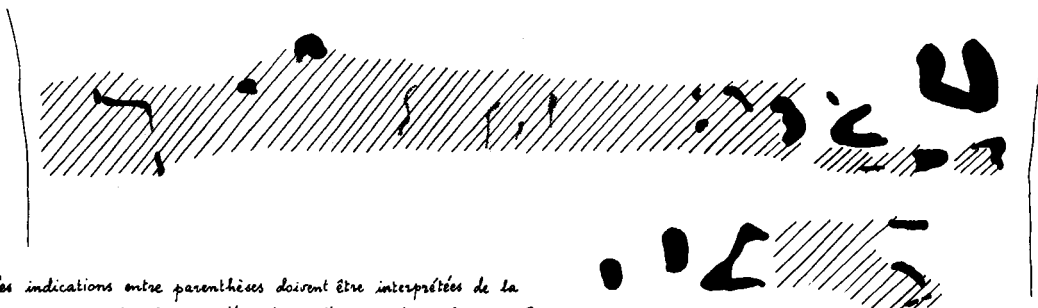
1 (V. 28.172)



2 (V. 28.351)



3 (V. 28.415)



4 (V. 28.231)

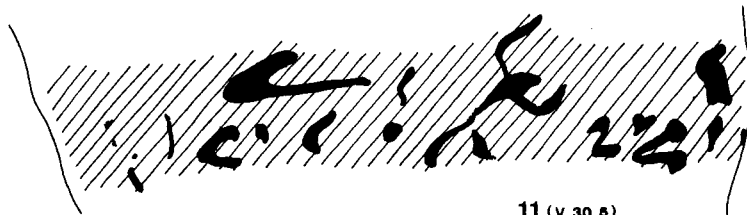
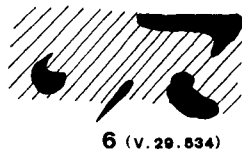
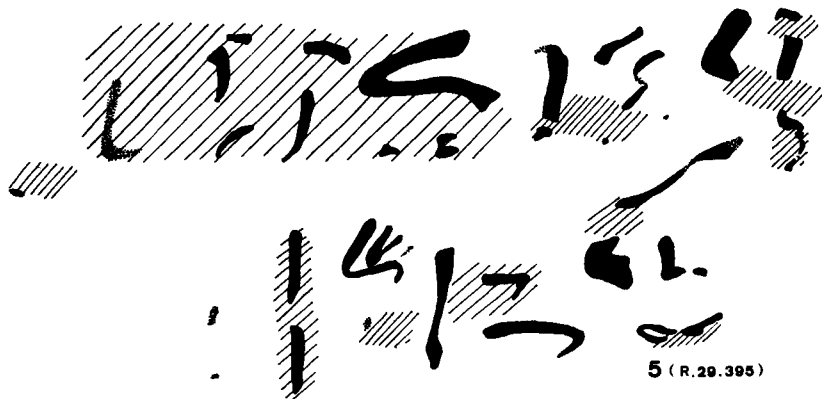
Les indications entre parenthèses doivent être interprétées de la manière suivante: la lettre V indique l'encre violette, la lettre R l'encre rouge, le premier chiffre indique l'assise dans le 19^e pylône, le deuxième le numéro du bloc de pierre.



J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

Fac-Similés)

(5-8 ; 9-11)



5 cm.

J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

Fac-Similés)

(12 - 16)

13 (v.30.456)

12 (v.30.273)

14 (R.30.253)

15 (v.28.557)

16 (v.28.579)

J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

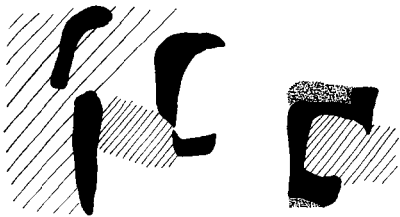
Fac-Similés
(17-24; 27-29)



19 (v. 30.323)



17 (v. 28.303)



20 (v. 30.476)



18 (v. 28.587)



22 (v. 29.429)



21 (v. 30.3)



23 (v. 28.184)



27 (v. 30.497)



24 (v. 30.185)



29 (v. 28.701)



28 (v. 28.301)



J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

Fac-Similés)

(30-36; 41)



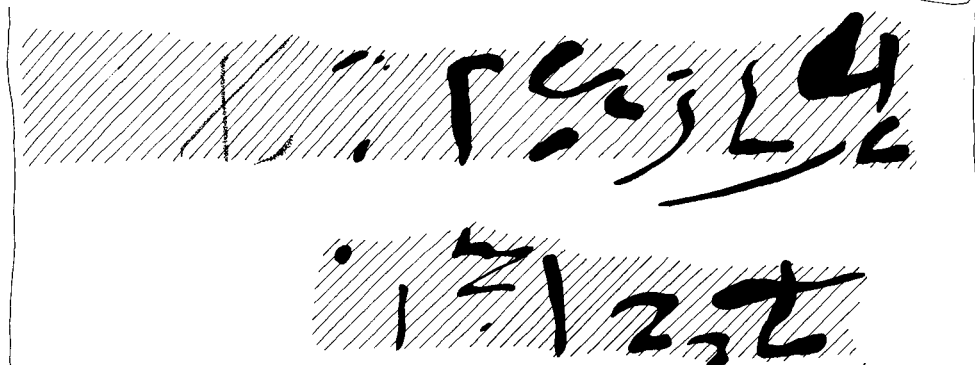
30 (v. 30.254)



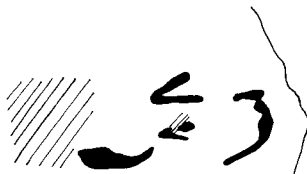
31 (v. 30.163)



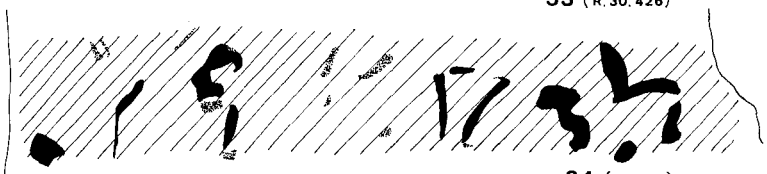
32 (v. 28.224)



33 (R. 30.426)



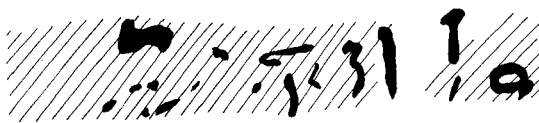
36 (v. 28.379)



34 (v. 30.15)



35 (v. 29.439)



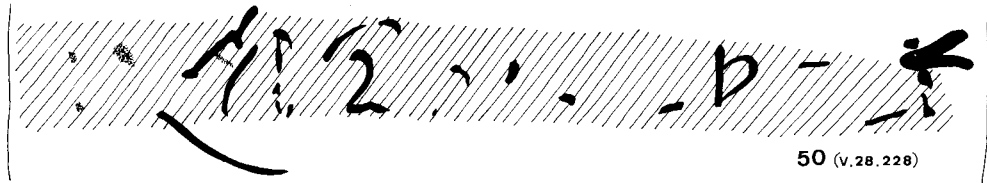
41 (v. 28.695)



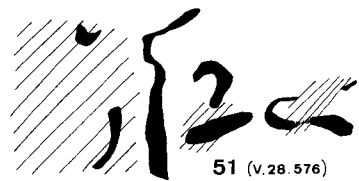
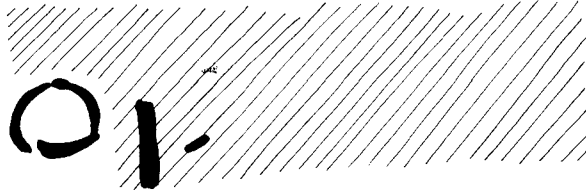
J. LOPEZ, INSCRIPTIONS, TRANSCRIPTIONS

Fac-Similés)

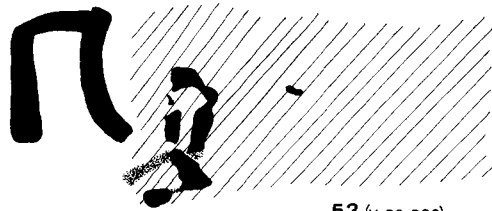
(50-58)



50 (v. 28. 228)



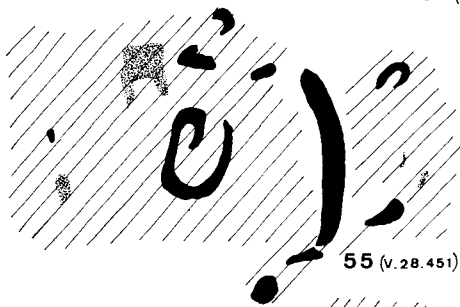
51 (v. 28. 576)



53 (v. 29. 232)



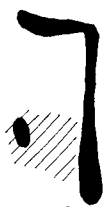
52 (v. 28. 476)



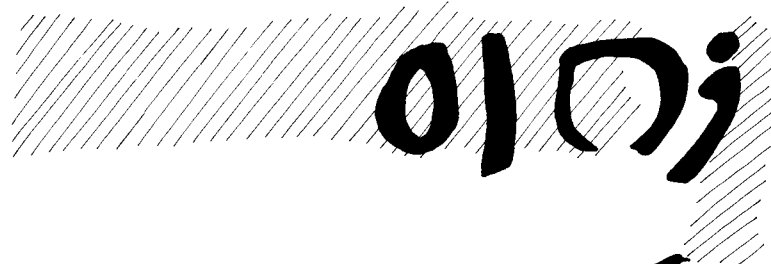
55 (v. 28. 451)



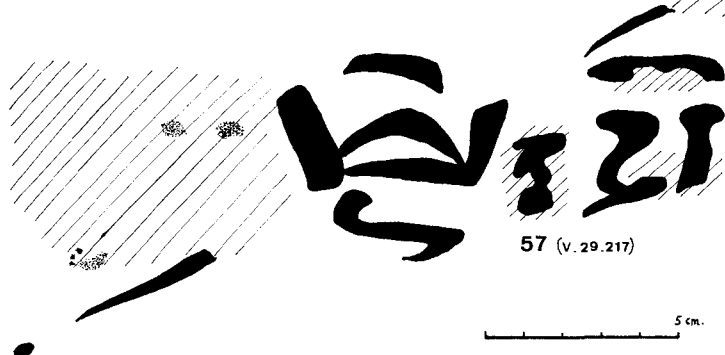
54 (v. 28. 447)



56 (v. 28. 700)



58 (v. 29. 460)



57 (v. 29. 217)

